



# CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné André Martin, Maire de la Commune d'Orée-d'Anjou, certifie avoir fait porté à la connaissance du public, par affichage du 02 mai 2025 au 05 juin 2025 en Mairies annexes de La Varenne et de Champtoceaux, ainsi qu'aux Services Municipaux et aux extrémités des chemins de Guénard et du Pont Trubert, l'arrêté municipal N°AR\_2025\_0545 portant organisation de l'enquête publique préalable au déclassement et à l'alinéation des chemins communaux de Guénard (La Varenne) et du Pont Trubert (Champtoceaux).

Le Maire,  
André Martin

